



## Municipalité

### Gurgy info N°71

Pour des raisons techniques, le Gurgy info N° 71 du mois de juin n'a pu être imprimé et distribué. Vous pouvez

le retrouver sur le site internet de la commune dans la rubrique revue de presse.

### Affouages

Dans le cadre de la gestion de la forêt communale, l'Office National des Forêts (ONF) propose régulièrement la délivrance de taillis et des petites futaies afin d'y réaliser des affouages, permettant aux habitants de la commune, qui le souhaitent de couper en forêt communale du bois de chauffage. L'ONF détermine le nombre de lots destinés à la coupe.

Pour se voir éventuellement attribuer un lot, il est nécessaire de venir s'inscrire en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat pendant la cam-

pagne d'inscription qui aura lieu **du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 15 octobre 2016**.

Aucune inscription ne sera prise en dehors de cette période.

L'attribution des lots se fait par tirage au sort. Le nombre de lots à attribuer étant limité, les affouagistes seront admis à participer au tirage au sort des lots en fonction de leur rang d'inscription. Les derniers inscrits peuvent ne pas se voir attribuer de lot. Les personnes inscrites seront convoquées par écrit au tirage au sort et leur présence est obligatoire.

### Bilan provisoire de l'escale fluviale

L'escale fluviale continue d'accueillir et ce jusqu'au 31 octobre, camping-caristes et bateaux, qui apprécient l'aire aménagée et les berges avec son ponton tout neuf. Les mauvaises conditions météo du printemps, ont quelque peu ralenti la fréquentation en mai et début juin. Juillet et Août ont amorcé une bonne reprise ce qui laisse présager une bonne fin de saison.



### Inscription sur les listes electorales

2017 sera une année riche en élections avec les présidentielles qui se dérouleront les dimanches 23 avril et 7 mai, puis les législatives qui auront lieu les dimanches 11 et 18 juin.

Afin de pouvoir voter, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales. Si vous n'avez pas encore fait la démarche, il convient de remplir le Cerfa de demande d'inscription que vous trouverez sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Il conviendra de joindre une

pièce d'identité et un justificatif de domicile récent. Il est également possible d'obtenir l'imprimé de demande d'inscription à la mairie.

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées en mairie jusqu'au 31 décembre 2016.

En cas de changement de domicile sur la commune ou d'état civil, il est nécessaire de faire la démarche auprès de la mairie jusqu'au 31 décembre 2016.

## Sommaire

Municipalité.....	1-3
Associations et manifestations.	4-6

### Plan local d'urbanisme :



Quelques informations :

Le transfert de la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) devrait se faire pour ce qui concerne la communauté de l'Auxerrois au 1<sup>er</sup> janvier 2017 du fait de la fusion avec la communauté de communes du pays Coulangeois qui a déjà la compétence.

Pour ce qui concerne GURGY, Le RNU (Règlement National d'Urbanisme) s'appliquera à partir du 27 mars 2017 et jusqu'à l'approbation du PLUi.

D'ici le 27 mars 2017, le Plan d'Occupation des Sols reste applicable.

### Mise en place du PLUi :

Pour la mise en place du PLUi, une conférence des Maires sera créée afin de définir les modalités de son élaboration en concertation avec toutes les communes. C'est à ce moment que nous pourrons faire valoir le travail effectué lors de l'élaboration du PLU annulé de Gurgy.

Dans le cadre du RNU, les constructions acceptées sont celles qui sont à l'intérieur de la PAU (Partie Actuellement Urbanisée) ou dans sa continuité (sans enclave, ni fossé, ni ru, ni barrière naturelle ...). Elles seront systématiquement soumises à l'avis du préfet.

Les critères considérés seront la situation de la parcelle, la taille, la proximité des réseaux ....

## Les inaugurations du 9 juillet

Le 9 juillet a été la journée dédiée aux inaugurations à travers Gurgy, en présence du Préfet de l'Yonne, de Frédérique Colas, conseillère régionale, des élus locaux et du conseil municipal.

Première inauguration : La friperie du CCAS, destinée à acquérir, sous forme de don des vêtements propres et en bon état. Ils sont vendus ensuite pour une somme symbolique de 0,50€.

L'inauguration s'est poursuivie par le terrain Multisports et l'entourage du complexe sportif. Un complexe maintenant entièrement sécurisé, souhait important, ces dernières années, de la part des habitants de Gurgy.

C'est à l'escale fluviale et l'aire de stationnement des camping-cars et des bateaux que s'est terminée cette journée réservée aux inaugurations.

Ces aires de stationnement auront un effet positif sur l'évolution du développement touristique de Gurgy.

Le coût global des opérations est de 460 922 € hors taxes. Le total des subventions attendues est 334 120 € soit 72 %.

Ces inaugurations ont été suivies par le premier marché nocturne et de Garçon la Note au restaurant de la Rivière.



## Bilan du centre de loisirs

Fréquentation en hausse cette année pour le centre de loisirs de Gurgy

	Centre de loisirs			
	Juillet		Août	
	2015	2016	2015	2016
Total enfants	62	66	49	55
Filles	26	37	20	32
Garçons	36	30	29	29
Gurgy	49	47	32	44
Chemilly	8	11	10	10
Autres communes	5	9	7	7
Journées enfants	3088	3200	1992	1892
Animateurs	4	4	4	3
Enfants/animateurs	15,5	16,5	12,25	18,3
	Espace Ados			
	Juillet		Août	
	2015	2016	2015	2016
Total enfants	13	23	0	14
Filles	6	11	0	6
Garçons	7	12	0	8
Gurgy	13	21	0	12
Chemilly	0	2	0	2
Autres communes	0	0	0	0
Journées	27	173	0	97

## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Une étude est actuellement menée pour trouver un mode de désherbage efficace et plus rapide. La commune de Gurgy s'est engagée dans une opération ZERO PESTICIDE ceci afin de respecter l'environnement.

**Voiries :** de nombreuses interventions se sont déroulées au cours du mois d'Août pour une remise en état de certaines rues et chemins.

**Escale fluviale :** De nouveau la barrière, située sur le chemin de halage, a subi une importante dégradation suite au passage d'un véhicule à moteur. Le nécessaire est actuellement entrepris pour renouveler celle-ci rapidement.

Des caniveaux ont été remplacés, rue de la Procession, Grande Rue et vers l'école.

**Ecoles :** Des travaux d'entretien courant ont été réalisés ainsi que la réfection de la salle d'évolution suite aux dégâts causés par les inondations.

Lors des inondations que la commune a subie, les employés municipaux ont toujours répondu présents et ont su faire preuve de dévouement. Parfois décrié, ce métier exige de la polyvalence et de la compétence pour gérer le quotidien d'une commune.

## FLEURISSEMENT

Cette année, nous avons, de nouveau, reçu la visite du jury départemental de fleurissement.

Nous avons fait visiter aux membres du jury tous nos aménagements nouveaux (mairie, escale fluviale, pôle sportif) et anciens, ainsi que le parc de l'ALEFPA. En effet, l'ALEFPA a souhaité participer au concours des villages fleuris avec nous.

Les membres du jury nous ont posé des questions sur nos moyens humains pour entretenir notre commune. Ils ont été satisfaits de constater, les efforts fournis par la municipalité, à utiliser plus de plantes pérennes, réutiliser une partie des résidus de tonte et de taille en paillage, ainsi que de ne plus employer de désherbant, étape que très peu de communes ont osé franchir car aujourd'hui un trottoir propre n'est plus un trottoir sans herbe.

## Manifestation du 14 juillet 2017

La manifestation du 14 juillet 2017 se déroulera sur deux jours. Le 13 juillet sera dédié, de nouveau, au marché nocturne. Le 14 juillet de nombreuses animations seront proposées tout au long de l'après-midi et qui se terminera par le feu d'artifice et la soirée animée par Sunlight animation.

Un comité d'organisation, pour ces deux manifestations, sera mis en place avant la fin de l'année. Un appel aux bénévoles est lancé. Merci de vous inscrire en mairie.

## Marché de Noël 2016

Pour des raisons budgétaire et sécuritaire, le marché de Noël prévu le vendredi 17 décembre, est suspendu pour cette année.

## Dépôt d'ordures

Des dépôts sauvages ont lieu parfois sur notre commune. La compétence des ordures ménagères revenant dorénavant à la communauté d'agglomération d'Auxerre, les habitants qui constatent de telles dégradations, doivent faire appel aux services de la communauté d'agglomération au 03 86 18 08 20.

## Journée du 16 octobre par le CCAS de Gurgy

**APRES-MIDI GOURMAND**

*Le CCAS est heureux de vous offrir un moment de détente et de rencontre le*

**Dimanche 16 Octobre 2016  
A 14h00**  
(début du spectacle à 15h00)

**Au Foyer communal**

**Au programme :**  
*Spectacle « Lilou Show Transformiste »  
Assiettes gourmandes sucrées et ses boissons  
Musique Dansante*

Le Centre Communal d'Action Sociale est heureux, cette année, d'offrir gratuitement aux personnes de 65 ans et plus, un moment convivial, de détente et de rencontre en proposant un après-midi gourmand le dimanche 16 octobre 2016 à partir de 14 h au foyer communal. Cet après-midi est également ouvert aux personnes non bénéficiaires (moins de 65 ans ou invitées) avec une

participation financière de 15 Euros (Chèque à l'ordre du Trésor Public). Au programme, un artiste transformiste de l'association « Cabar'et Compagnie » assurera 3 représentations ponctuées d'entractes « Gourmands », crémant et mignardises seront servis à table. La clôture de l'après-midi se fera avec des mises en bouche salées et un verre pour marquer notre solidarité.

Si vous souhaitez participer à ce moment festif et de partage, les inscriptions sont possibles jusqu'au **jeudi 13 octobre** en contactant la mairie au 03 86 53 02 86.



*Les nouveaux locaux de la friperie lors de l'inauguration*

## Transfert friperie

Depuis fin juin, la friperie a ouvert ses portes au 19bis rue des Trois Cailloux dans des nouveaux locaux aménagés par les employés municipaux.

La friperie vous propose des vêtements et accessoires pour bébés, enfants et adultes. Les pièces sont vendues 0,50€ l'unité.

Elle est ouverte de 10h à 12h les samedis et de 14h à 16h les mercredis. Dates d'ouverture jusqu'à fin 2016 :

Les mercredis 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre.

Les samedis 29 octobre et 26 novembre.

## Carpox'r



Madame le maire a attiré l'attention du conseil municipal sur la situation de CARPOX'R qui est un centre de pêche situé sur

la commune de Chemilly-sur-Yonne mais dont les étangs appartiennent à la commune de GURGY.

CARPOX'R loue les étangs à la commune pour la somme de 8 000 € par an afin de proposer des séjours de 3 à 4 jours ce qui représente 400 clients par an dont des clients internationaux. Lors des inondations de fin mai 2016, CARPOX'R a subi d'importants dommages puisque les étangs ont débordé, entraînant la perte des poissons et des dommages sur les stations de pêche. De ce fait, leur activité est à l'arrêt depuis la date des inondations

et des travaux ont dû être entrepris avec notamment la réalisation d'une nouvelle digue pour un montant de 10 000 €.

Afin d'aider CARPOX'R a redémarré leur activité sur ce site en 2018, le conseil municipal a décidé d'accorder une aide exceptionnelle sous la forme d'une exonération de location des étangs durant 6 mois.

## ETAMAT

Mme le maire revient sur les différentes étapes concernant le projet ETAMAT en rappelant que la commune a fait valoir son droit de priorité. La municipalité a ensuite travaillé sur un projet commun avec les communes de Chemilly et Beaumont pour présenter un projet sur l'ensemble des trois parcelles, évoquant au passage, la possibilité de créer une commune nouvelle grâce à ce projet.

Malheureusement, Chemilly et Beaumont se sont retirées du projet au dernier moment et la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) a précisé ensuite que la commune de Gurgy ne pouvait pas se positionner seule sur l'ensemble des trois parcelles.

La commune de Gurgy a donc repris une délibération pour faire valoir un projet uniquement sur sa parcelle, mais l'Etat a entre-temps entrepris une consultation pour vendre l'ETAMAT.

L'appel d'offre est ouvert jusqu'au mois de janvier 2017. Le cahier des charges de 34 pages sera le même pour tous. Une somme de 50 000 € de caution

est à verser pour déposer son projet. A l'issue du 1<sup>er</sup> janvier, la commune pourra exercer son droit de priorité. Seulement, comme la compétence reviendra au 1<sup>er</sup> janvier à la communauté de l'auxerrois, la commune de Gurgy ne pourra rien faire. Les élus souhaitent savoir si la commune pourra bénéficier d'avantage.

Mme le maire tient à clarifier les choses : dans un futur très proche, la commune va perdre l'urbanisme et elle rappelle que dans la rédaction du PLU la zone de l'ETAMAT n'avait pas été déclassée, mais qu'elle devait être classée en fonction du projet, avec des notions environnementales, sans constructions individuelles. Le seul levier dont la commune disposait pour empêcher un projet qu'elle ne voulait pas était le PLU qu'elle ne possède plus aujourd'hui.

M. Davion demande ce qui peut se passer s'il n'y a de projet. Mme le maire précise qu'il ne peut y avoir d'achat sans projet. Dans tous les cas, la commune ne peut plus se porter acquéreur de l'ETAMAT.

## Sécurité

Lors du conseil municipal, Mme le maire a fait un point sur la sécurité aux abords des écoles suite au renforcement demandé par la circulaire ministérielle parue durant le mois de juillet 2016. Compte tenu de la situation des écoles, du stationnement et de la circulation, le conseil municipal trouve dangereux d'installer des barrières pour bloquer l'accès aux places de parking. Cela favorise le stationnement sauvage et met en danger les enfants et les familles.

Mme le maire a proposé de faire passer une note aux enseignants et aux parents d'élèves pour les inciter à venir à l'école à pied. Cette note va rappeler également que les grilles doivent être fermées à clés pour éviter toute intrusion. Il sera également précisé que les familles ne pourront plus rester aux abords des écoles afin de limiter au maximum les regroupements.

Mme le maire a rappelé les consignes suivantes :

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires doit être assuré par un adulte ;
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement doit être systématiquement vérifiée ;
- d'ici les vacances de Noël, chaque établissement scolaire doit réaliser deux exercices de sécurité.

Mme le maire a précisé que si cette sensibilisation n'entraîne aucune amélioration, le site des écoles pourrait être totalement fermé aux véhicules et au stationnement.



Vue aérienne du camp Etamat

## Un tour d'Europe pour un licencié de l'UCGA



**François Brette au retour de son tour d'Europe**

Le premier avril dernier, François Brette, (maire de Chichery de 2008 à 2014) a quitté sa commune pour un mini tour d'Europe en vélo et en autonomie totale.

François Brette est adhérent à L'Union Cycliste Gurgy Appoigny depuis plus de 30 ans.

Son rêve a toujours été de parcourir de grands espaces. C'est chose faite aujourd'hui avec ce tour d'Europe.

Ce tour représente 10 600 km parcourus, avec la traversée de la France jusqu'à Menton pour atteindre l'Italie, la Slovénie, La Croatie, le Monté-

négro, l'Albanie, la Serbie, la Grèce, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, l'Autriche, l'Allemagne et retour en France par la Moselle et les Vosges. C'est accompagné de licenciés de l'Union Cycliste Gurgy Appoigny et d'amis que François Brette a parcourus les derniers kilomètres avant son arrivée à Chichery le 12 juillet.

Ce périple s'est déroulé sans assistance avec un vélo qui pèse 40 kg et des bagages qui se résument pour l'essentiel au nécessaire de toilette, de réparation et d'une toile de tente. François Brette a partagé ses soirées entre camping, hôtel ou appartement après avoir parcourus, sur son vélo, entre 120 à 150 km chaque jour.

François s'octroyait un ou deux jours de repos dans la semaine ce qui lui permettait de visiter les endroits où il faisait étape.

Un véritable exploit pour ce mordu de vélo et une grande fierté pour l'Union Cycliste Gurgy Appoigny, club cher au cœur de François Brette.

## L'union Cycliste Gurgy Appoigny

En cette fin d'année, le club Union Cycliste GURGY APPOIGNY organise son assemblée générale le vendredi 14 octobre 2016 à 20h30 à Appoigny. C'est le moment où le club peut faire le bilan des activités de l'année et de préparer la saison 2017. C'est aussi le moment de faire un bilan financier du club et de remercier nos généreux partenaires.

Les inscriptions au club pour les nouveaux licenciés ont commencé.

L'UCGA est un club cyclotourisme, cela veut dire que nous ne faisons pas de compétition.

Le cyclotourisme, se pratique à tout âge, avec le plaisir de rouler avec des copains et de participer à de nombreuses sorties organisées par les clubs. Homme ou femme, n'hésitez pas à rejoindre le club.



Nous sommes une petite bande de mamies ou taties amoureuses des travaux d'aiguilles à nous réunir une fois par semaine pour partager notre passion.

Nous avons créé une association « Les Aiguilles de Gurgy ».

Nous réalisons et créons de jolis tricots (layette et tricots pour les enfants), de magnifiques Doudous et animaux au crochet ou tricot, mais également des accessoires comme des bonnets, écharpes, ou autres porte-clés.

Nous pouvons également étudier des commandes spécifiques à la demande. Une pelote de laine, un peu d'imagination et c'est parti.

## Les aiguilles de Gurgy

Nous proposons nos réalisations à des prix très intéressants lors de videgreniers, divers marchés (de Noël par exemple) ou bourses puéricultures.

L'argent récolté permet l'achat de nouvelles matières premières.

Nous offrons nos invendus à l'association « Tricotez Cœur », avenue de Wagram à Paris qui les distribuent dans des maternités.

Jusqu'à maintenant, nous nous réunissions tous les jeudis après-midi dans le Pôle de Services de Gurgy de 14h à 16h.

Afin de pouvoir accueillir d'autres personnes, nous ouvrons une autre séance les lundis soir de 20h à 22h dès le mois de septembre.

Nous souhaitons également proposer d'autres activités comme la broderie, le canevas ou tout autre travail d'aiguille.

Vous êtes vous-même passionnés, vous avez envie d'apprendre ou partager, envie de vous détendre en passant un bon moment convivial, alors venez-vous joindre à nous et nous rencontrer lors de la **journée portes ouvertes le 5 novembre 2016** au Pôle de Services de Gurgy de 9h à 12h et 14h à 18h.

Vous avez quelques pelotes dont vous ne savez que faire, nous acceptons bien volontiers vos dons.

Pour tout renseignement, merci de contacter Chantal PAJOT au 06.58.33.23.17 ou par mail : chantpajot@laposte.net Pour vous faire une idée de nos réalisations,

vous pouvez consulter notre blog : <http://aiguillesdegurgy.canalblog.fr> Facebook : Les Aiguilles de Gurgy.

# Associations et manifestations

## Club de l'amitié

Le club de l'amitié organise son repas trimestriel le dimanche 23 octobre, salle du foyer communal.



## Amphithéâtre

Auteur à succès, la troupe Amphithéâtre a déjà eu l'honneur de jouer 3 de ses pièces de théâtre : Tranches de Bluff en 2009, Larguez les Amarres en 2012 et le bal des escargots l'année dernière.

Rendez vous pour cette année avec : «DU RIFI CHEZ LA COMTESSE »

Après les représentations 2015 du Bal des escargots par la troupe Amphithéâtre, Jean Claude Martineau a voulu saluer celle-ci par ce message.

Et merci pour les 3 liens des films Youtube que je me suis empressé de visionner aussitôt. Encore un sacré beau travail, si on peut parler de travail tant on voit le plaisir que vous avez à jouer ensemble et les départs de fou rires à peine contenus. Quelle vitalité de jeu et quelle homogénéité dans la troupe. Vraiment impressionnant ! Il y avait des scènes que j'aimais beaucoup et vous m'en avez fait des scènes cultes. En créant de nouvelles, notamment avec le contenu de la petite valise verte. Mort de rire. Merci, merci merci !!!!

Jean Claude Martineau.

## Manifestation

Christelle Loury sera présente de nouveau à Gurgy en octobre



## Exposition

**RENDEZ-VOUS AVEC L'ART CONTEMPORAIN Gurgy, 3<sup>ème</sup> édition 15 octobre 27 novembre 2016**

Pour la troisième année consécutive, à l'invitation de la commune de Gurgy, Yonne-encène et le fonds régional d'Art Contemporain de Bourgogne proposent un programme d'Art contemporain à Gurgy

### Trois lieux d'exposition :

L'espace culturel sera dédié à un ensemble d'œuvres de **Pierre-Yves Magerand** choisies pour leur homogénéité et leur capacité à transformer le lieu dans son ensemble.

L'accueil de la Mairie verra ses murs quelque peu transformés par l'installation de Backdro, une œuvre de **Gaylen Gerber** associée à l'accrochage d'une série de photographies expérimentales des artistes **Barbara et Michael Leisgen**.

Enfin ponctuellement, le restaurant La Rivière accueillera une projection 16 mn et son dispositif, une œuvre de **Matthew Buckingham** qui nous ramène aux origines du cinéma.

## Gurgy

3<sup>e</sup> édition

Rendez-vous avec l'art contemporain

Du 15 oct. au 27 nov. 2016

Parcours d'expositions proposé par le FRAC Bourgogne, en partenariat avec la commune de Gurgy et l'Yonne en scène, avec les artistes de la collection du FRAC Bourgogne :

**Bien plus tard, en surface**  
Pierre-Yves Magerand  
Espace culturel, place de l'Église, Gurgy  
me., sam., dim., de 14h à 18h

**L'Alphabet du soleil / Backdrop**  
Barbara et Michaël Leisgen / Gaylen Gerber  
Accueil de la Mairie, 11, rue de l'Île Chamond, Gurgy  
lu., ma., je., ve., sam., de 9h à 12h et le me., de 13h30 à 17h

**False future**  
Matthew Buckingham  
Restaurant La Rivière, place de l'Église, Gurgy  
Attention, présentations uniques les sam. 29 oct. et 19 nov. à 15h30, suivies d'un échange.

Entrée libre

Informations et accueil des scolaires sur rendez-vous : 03 86 72 85 32 ou mediation@yonne-en-scene.com



Pour ces trois propositions, le parti pris a été de considérer l'exposition comme un espace-physique et social à expérimenter

**Vernissage le samedi 15 octobre 2016 à partir de 19 heures petite salle du restaurant de la Rivière place de l'église.**